

BILAN D'ACTIVITÉS 2023

le 5 avril 2024



FAVORISER LA QUALITÉ DE PROJETS TERRITORIAUX DE SANTÉ MENÉS SUR LES TERRITOIRES, AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) ET TERRITOIRES RURAUX

Renforcer la lisibilité et l'articulation des démarches locales de santé sur les territoires, comme les Ateliers santé ville (ASV), les contrats locaux de santé (CLS), les volets santé des contrats de ville, et les conseils locaux de santé mentale (CLSM), a été le cœur de l'activité de l'année 2023 de Fabrique Territoires Santé. Tout en maintenant le travail de capitalisation sur les apports des dynamiques territoriales de santé, Fabrique Territoires Santé a poursuivi son ambition de faire lien, de rassembler les énergies, de répondre au besoin de partage d'expériences et d'amélioration des connaissances.

La valorisation du Dossier Ressources consacré à la réduction des inégalités d'accès aux soins, la Rencontre nationale et le Dossier Ressources sur les enjeux portés par les coordinations de démarches territoriales de santé, l'enquête sur le déploiement des ASV et CLS, ont été autant d'occasions de partage des expériences, des interrogations et des analyses entre « fabricant-es » de dynamiques de santé, parties prenantes dans cette fabrique sur tout le territoire français y compris les territoires ultramarins, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les territoires ruraux. Et ainsi constituer – de fait – un réseau national pour les acteurs et actrices locaux, régionaux et nationaux.

Fabrique Territoires Santé, par ces différents engagements, a constitué une force de propositions et de ressources, à l'image de sa participation aux travaux du Conseil National des Villes et de la Commission Participation Citoyenne – concernant la place de la santé dans la politique de la ville – ou encore son audition dans le cadre de la Mission nationale sur les communautés professionnelles territoriales de santé concernant les politiques de santé.

Fabrique Territoires Santé mobilise des moyens divers pour faciliter ce maillage: des temps de rencontres, la participation à des journées d'échanges, à des sessions de formation, ou encore la diffusion d'informations via son site internet, les réseaux sociaux et une newsletter mensuelle.

L'année 2023 fut aussi l'occasion de se pencher sur les singularités de la question de la santé en milieu rural via la mise en œuvre d'une action visant à favoriser le développement et l'amélioration des démarches territoriales de santé en milieu rural et à sensibiliser et « outiller » les élu-es locaux et les professionnel·les.

Fabrique Territoires Santé est une actrice ressource pour la territorialisation des politiques publiques de santé.

Fabrique Territoires Santé est financée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Direction générale de la Santé.

Cinq axes de travail ont été poursuivis en 2023 :

- Développer un réseau autour des démarches territoriales de santé et qualifier les acteur·rices
- Faire remonter des connaissances et valoriser les démarches territoriales de santé à partir de la capitalisation
- Faciliter l'accès à l'information et aux ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé
- Participer à des groupes et instances de travail
- Favoriser le développement et l'amélioration des démarches territoriales de santé en milieu rural

DÉVELOPPER UN RÉSEAU AUTOUR DES DÉMARCHES TERRITORIALES DE SANTÉ – ASV, CLS ET CLSM – ET QUALIFIER LES ACTEUR·RICES

AXE 1

1.1. DÉVELOPPER UN RÉSEAU NATIONAL

UNE RENCONTRE NATIONALE

Fabrique Territoires Santé a organisé une Rencontre nationale le 20 novembre 2023, consacrée à la coordination des dynamiques territoriales de santé.

« **Contrats Locaux de Santé, Conseils Locaux en Santé mentale et autres Ateliers Santé Ville : Rôles, enjeux et limites des coordinations actuelles** » - 20.11.23 - Campus Condorcet à Aubervilliers.

« Les démarches territorialisées se développent et constituent la méthode d'intervention privilégiée de nombreuses politiques publiques locales, au plus près des populations, de leurs besoins et des ressources des territoires. Elles impliquent une coordination dédiée, comme l'a expérimentée la politique de la ville notamment dans le champ de la promotion de la santé, avec les Ateliers Santé Ville qui ont ouvert la voie pour des dynamiques territoriales partenariales.

Depuis la loi HPST (2009), cette re-territorialisation s'accroît, à l'image des dynamiques territoriales incarnées par les Contrats Locaux de Santé et les Conseils Locaux de Santé Mentale, qui se multiplient sur le territoire national. Leur déploiement s'accompagne d'un chevauchement avec d'autres dynamiques, telles que les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, les Conseils Territoriaux de Santé, etc.

Les coordinations de ces dynamiques territoriales se font le plus souvent à moyens constants et en butte à un statut ambivalent car si l'État est conforté comme garant des politiques de santé, les collectivités sont de plus en plus conviées à soutenir localement des dispositifs sans que les moyens dévolus et le cadrage légal de leurs prérogatives ne soient clarifiés.

Enfin, du point de vue des professionnel·les et des équipes qui animent ces démarches, la précarité des postes « multi-casquettes », le flottement du pilotage ainsi que le flou qui entoure parfois leur feuille de route posent la question de la légitimité et de la capacité de ces coordinations à mener leur projet. Projet ambitieux s'il en est, censé contribuer à promouvoir la santé dans toutes

les politiques publiques, voire à lutter localement contre les phénomènes des Inégalités Sociales et Territoriales de Santé. [•] »

Pour y réfléchir collectivement, la Rencontre nationale a proposé un temps de rencontres et d'échanges afin d'évoquer les rôles, enjeux et limites des coordinations actuelles.

- La séance plénière, avec l'intervention de Michel Laforcade, ex-DG de l'ARS Nouvelle Aquitaine a présenté les enjeux de coordination des politiques publiques et des dispositifs qui leurs sont rattachés. La coordination est-elle une valeur ajoutée ? Un palliatif face à l'insuffisance de moyens ? Quels sont les conditions, les ingrédients, pour que la coordination de démarches telles que les ASV ou les CLS et CLSM, jouent pleinement leur rôle et s'inscrivent dans une politique de réduction des Inégalités sociales et territoriales de santé - ISTS ?
- Les trois ateliers d'échanges qui ont suivi ont interrogé le rôle et les missions des coordinations, leurs fonctionnements et gouvernance, les enjeux et perspectives.

Ils ont construit des recommandations qui porte sur la nécessité de :

- Sensibiliser/acculturer les élu·es, les cadres territoriaux et plus largement l'ensemble des partenaires sur ce que veut dire « faire de la santé publique ». Mieux informer et mieux communiquer à l'attention des partenaires et de la population.
- Assurer les moyens de l'action par une meilleure lisibilité et une meilleure sécurisation des financements, des ressources et des capacités d'action.
- Repenser le pilotage et la gouvernance.

[•] Voir l'invitation à la Rencontre nationale

<https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2023/10/VFProgramme-Rencontre-nationale-20213FTS.pdf>

- La table ronde a proposé à des « grands témoins », au vu de leurs expériences et expertises - une chercheuse, une coordonnatrice d'un Atelier santé ville, un directeur de service santé d'une métropole, une coordonnatrice d'un CLSM et d'un CLS, un ancien directeur d'ARS - de réagir aux constats et préconisations formulés en atelier. <https://www.fabrique-territoires-sante.org/rencontre-nationale-la-coordination-des-dynamiques-territoriales-de-sante/>

+ Participation

145 inscrit·es et 97 participant·es

Parmi les inscrit·es,

- 112 interviennent dans un territoire comprenant au moins un QPV, soit 77 %;
- 37 interviennent dans un territoire où se déploie un ASV, soit 25 %

+ Évaluation

Un questionnaire d'évaluation a été adressé aux participant·es. 24 réponses parmi les 97 participant·es. (Au vu du faible nombre de répondant·es au questionnaire d'évaluation, ces résultats, certes très flatteurs, sont à considérer avec modestie !)

- Appréciation générale : 96 % sont satisfaits (33 %) ou très satisfaits (63 %)
- Organisation : 100 % satisfaits ou très satisfaits
- Interventions plénière de la journée : 96 % sont satisfaits ou très satisfaits
- Intervention atelier : 96 % sont satisfaits ou très satisfaits

+ Livrables

- Actes de la rencontre – prochainement en ligne sur notre site et disponibles en version papier
- Un podcast – prochainement en ligne sur notre site et disponibles en version papier

UN WEBINAIRE

« Réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins »

29 mars 2024

Les collectivités sont face à une offre de soins déficitaire sur leur territoire et sont interpellées par les habitant·es. Dès lors, comment les professionnel·les, pouvoirs publics, élu·e·s et acteur·rices associatif·ves, peuvent-ils·elles agir sur les inégalités d'accès aux soins? Si les leviers pour agir sur l'offre de soins relèvent principalement d'une problématique nationale, les collectivités peuvent agir en faveur d'un environnement et de conditions favorables à l'installation de professionnel·les de santé et au développement d'une offre de soins sur les territoires. D'autres leviers peuvent être activés, tournés vers les usager·ères/patient·es et la levée des obstacles qu'ils·elles rencontrent dans leur accès aux soins (et aux droits). Le Dossier Ressources réalisé par Fabrique Territoires Santé met en valeur les expériences locales permettant de réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins. La recherche d'une réponse adaptée aux besoins des habitant·es, pose alors la question de l'association des collectivités à la gouvernance – partagée – des politiques de santé dans la perspective d'une vision stratégique de réduction des inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins.

Avec

- **Jean- François Moreul**, Vice-président de la Fédération Nationale des CPTS
- **Céline De Laurens**, Adjointe au maire de Lyon, déléguée à la santé, prévention et santé environnementale
- **Laurent El Ghozi**, Président d'honneur d'Élus Santé Publique et Territoires, président de la FNASAT- gens du voyage, et ancien maire adjoint puis conseiller délégué à la ville de Nanterre.
- **Caroline Izambert**, Cheffe de service promotion de la santé, ville de Paris

<https://www.fabrique-territoires-sante.org/save-the-date-webinaire-de-fabrique-territoires-sante-reduire-les-inegalites-sociales-et-territoriales-dacces-aux-soins-29-03-2024-de-13h30-a-15h30/>

1.2. CONFORTER NOTRE RÉSEAU SUR LES TERRITOIRES

« Comment renforcer l'accès à la santé et promouvoir les démarches de santé communautaire et d'aller vers dans les QPV? »

Journée de travail et d'échanges – Réseau français Villes-santé – le 26 avril 2023 à Strasbourg

Cette journée s'est construite autour de la question des leviers des villes et intercommunalités pour améliorer l'offre et l'accès aux soins. Elle proposait de se projeter sur les défis en matière de santé dans les QPV pour les prochaines années, en se penchant sur l'observation locale en santé, sur le soutien à l'offre de soins, et sur l'aller-vers et la médiation en santé. Afin d'éclairer ces différents enjeux à l'échelle de la politique de la ville, la rencontre d'abord s'est développée autour d'un temps de cadrage en plénière le matin. Après l'ouverture de la journée par des élus de Strasbourg Alexandre Feltz et Benjamin Soulet), Maud Luherne, directrice du Réseau français des Villes-santé OMS et Alexandre Schnell, directeur territorial de la Banque des Territoires, les participant·es ont interrogé, en atelier de travail, les recours à l'observation locale en santé et aux données de santé pour aboutir à un constat partagé, en s'appuyant sur l'expérience de l'ORS Grand Est; et le soutien de l'offre de soin dans les QPV, au regard de l'expérience Strasbourgeoise de soutien aux Maisons Urbaines de Santé (MUS). L'après-midi a été consacré au partage d'expérience sur les démarches d'aller-vers et de médiation en santé dans les QPV. En fin de journée, Fabrique Territoires Santé et l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV) ont été invités à mettre en perspective les échanges et réflexions partagées au cours de la journée. Ce fut l'occasion de poser quelques points de vigilance :

- La question des différentes cultures professionnelles entre acteur·rices de la politique de la ville et du secteur de la santé, et donc l'importance de l'articulation, de la lisibilité des dispositifs et de la reconnaissance des compétences de chacun·e.

- L'importance de l'articulation entre le contrat de ville et son volet santé et le contrat local de santé.
- La question des Ateliers santé ville avec une inquiétude : le constat qu'il y en a moins et que les postes sont moins financés. Est-ce un indicateur positif indiquant que le droit commun - avec le CLS - porte cette démarche de proximité et fait office de volet santé du contrat de ville ? Ou bien est-ce que, finalement, ce qui est (ou était) porté par l'Atelier santé ville s'est progressivement dilué et a disparu ?
- L'importance de la participation des habitant·es qui demeure le « parent pauvre » de la politique de la ville et qui est aussi une forte préoccupation du côté de la santé. Comment, dans les nouveaux contrats de ville, arrivera-t-on (ou pas) à avoir plus de participation des habitant·es, y compris sur les sujets de santé ?

Le public de ce groupe de travail et de la journée de synthèse était composé de professionnel·les de collectivités territoriales et d'associations, engagé·es dans des actions de réduction des ISTS, dans les QPV, principalement des coordonnateur·rices de démarches ASV et des professionnel·les de la politique de la ville. Plus de 50 personnes ont participé à cette journée.

- Journée régionale sur les démarches territoriales de santé - CRES Paca – le 25 avril à Marseille Ce fut l'occasion de présenter les résultats de l'enquête sur l'articulation entre les démarches territoriales de santé ASV/ CLS et CPTS à un public de professionnel·les de la politique de la ville et de la santé publique.
<https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/dynamiques-territoriales-de-sante/nos-activites-dynamiques-territoriales-de-sante/nouvelle-page>
- Repenser l'accompagnement des contrats locaux de santé (CLS) : Nouveaux défis et opportunités pour la promotion de la santé dans les territoires Session satellite dans le cadre du Congrès de la Société Française de Santé Publique (SFSP) – le 4 octobre à Saint-Étienne.

Fabrique Territoires Santé a participé aux deux réunions préparatoires puis à la session qui s'est tenue en amont du congrès de la SFSP et a réuni une trentaine de participant·es engagé·es dans des actions de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé dont la majorité intervient dans des territoires couvrant au moins un QPV.
<https://www.federation-promotion-sante.org/actualites-generales/repenser-laccompagnement-des-contrats-locaux-de-sante-cls>

1.3. QUALIFIER LES ACTEUR·RICES

Fabrique Territoires Santé est intervenue et a participé à quatre sessions de formations :

- École des hautes études en santé publique (EHESP) : dans le cadre des formations statutaires des inspecteur·rices de l'action sanitaire et sociale (IASS) : Les politiques territorialisées de santé – le 12 décembre 2023 (en visio)
- École des hautes études en santé publique (EHESP) – Formation « Pacte CLS » : Intervention/formation – lancement de la formation – Les politiques territorialisées de santé – le 19 octobre 2023 (en visio)
- Congrès de la Société Française de Santé Publique – La place de la promotion de la santé dans les Dynamiques Territoriales de Santé – le 5 octobre 2023 – Saint-Étienne
- Intervention à l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon : Les Ateliers santé ville et les Contrats locaux de santé – le 3 juillet 2023 (en visio)

**FAIRE REMONTER DES
CONNAISSANCES ET VALORISER
LES DÉMARCHES TERRITORIALES
DE SANTÉ À PARTIR
DE LA CAPITALISATION**

AXE 2

2.1. POURSUIVRE LA CAPITALISATION ÉCRITE

DOSSIER RESSOURCES : LES COORDINATIONS DE DÉMARCHES TERRITORIALES DE SANTÉ

L'élaboration du Dossier ressources s'est construite en trois temps :

- Un temps d'analyse documentaire et la mise en place d'un groupe de travail interne qui a retenu et précisé la thématique et la problématique du dossier ;
- Un groupe de travail : 4 réunions + 1 atelier (avec 3 coordonnateur-rices)
- Une enquête exploratoire qui s'est appuyée sur trois entretiens individuels de cadrage, cinq entretiens individuels approfondis et deux ateliers collectifs

Les cinq entretiens approfondis donnent lieu à cinq Inspir'actions sur les démarches territoriales de santé et la place de la coordination.

Le Dossier ressources est accessible sur notre site et est diffusé via la liste de diffusion de Fabrique Territoires Santé – *en cours de mise en ligne*.

Le document livrable est en cours de maquettage.

GRUPE DE TRAVAIL - CAPS

Fabrique Territoires Santé a poursuivi sa participation au groupe de travail « Capitalisation des expériences en promotion de la santé », animé par la Société Française de Santé Publique (SFSP) et la Fédération Nationale d'Éducation et de promotion de la Santé (FNES). Ce groupe s'inscrit depuis plusieurs années dans le comité de pilotage national InSPIRe-ID (Initiative en santé publique pour l'interaction entre la recherche, l'intervention et la décision), piloté par la Direction générale de la santé (DGS) et construit autour de trois axes : création

d'un portail de données probantes (par Santé publique France) et d'un portail de données prometteuses (par le groupe CAPS), mise en place de formations, développement de la recherche interventionnelle.

En 2023, le groupe de travail national s'est subdivisé en trois sous-groupes: - un sous-groupe dédié à la structuration d'une communauté de pratiques: communauté d'échanges et de partage pour les personnes formées à la capitalisation avec des temps de rencontre en présentiel et distanciel, et qui implique aussi la mise en place d'outils numériques, - un sous-groupe qui vise à renforcer les liens avec la recherche, - un dernier, consacré aux modalités de valorisation des productions.

2.2. MENER DES ENQUÊTES EXPLORATOIRES

L'enquête sur le déploiement des ASV et CLS répond au besoin identifié par la Fabrique de mieux connaître et de caractériser les ateliers santé ville et les contrats locaux de santé:

- profil des coordonnateur·rices
- profil des territoires
- organisation et fonctionnement (pilotage et animation)
- priorités et thématiques travaillées

Fabrique Territoires Santé a mené cette enquête et interrogé les acteurs et actrices de terrain en charge de l'animation et/ou du pilotage des démarches ASV et CLS via un questionnaire en ligne, disponible entre avril et septembre 2023.

L'échantillon est constitué par les 270 personnes ayant répondu à l'enquête et renvoie à l'existence de 257 CLS et 79 ASV, en activité ou en projet.

Parmi les points saillants :

- Les ASV comme les CLS sont très majoritairement coordonnés par des femmes (84%).
- La majorité des ASV de notre échantillon est rattachée à des services santé (+ de 65 % contre un peu plus de 15 % à des services politique de la ville), en lien avec le fait que la personne en charge de la coordination de l'ASV dédie une partie de son temps de travail à l'animation du CLS et/ou du CLSM.
- Si l'ensemble des répondant·es a fait état de l'existence d'un comité de pilotage et de la présence d'un ou d'une élu·e référent·e (à deux exceptions près), la réunion de ses membres n'est pas systématique et reste peu fréquente. Seuls 8% des ASV et 26% des CLS réunissent leur comité de pilotage au moins une fois par an. Notons que 4 ASV sur 10 ne réunissent jamais les membres de leur comité de pilotage.
- Les ASV, censés intervenir à l'échelle des quartiers, couvrent des territoires relativement larges: seuls 1/3 interviennent sur des territoires de moins de 10 000 habitant·es alors que près de 40% couvrent des territoires de 20 à 80 000 habitant·es et 13% des territoires de plus de 80 000 habitant·es.
- Les CLS couvrent des territoires très étendus: Près de 25% couvrent des territoires de plus de 100 000 habitant·es, 32% couvrent un territoire comptant entre 50 et 100 000 habitant·es; 32% également comptent entre 20 000 et 50 000 habitant·es. Moins de 10% couvrent des territoires de moins de 20 000 habitant·es
- Concernant les postes de coordination, nous notons une part très importante de postes à temps partagé: 1/3 seulement des ASV peuvent s'appuyer sur une coordination dédiée à temps plein et près de 20% ne peuvent compter que sur moins d'un mi-temps. La tendance est plus avantageuse pour le CLS avec plus de 40% des postes dédiés à 100%, mais l'échelle géographique plus vaste des CLS nuance cet avantage comparatif.

FACILITER L'ACCÈS
À L'INFORMATION ET
AUX RESSOURCES NÉCESSAIRES
AU FONCTIONNEMENT
DES DÉMARCHES
TERRITORIALES DE SANTÉ

AXE 3

RÉPONDRE AUX SOLLICITATIONS

Fabrique Territoires Santé a répondu à plus de 160 sollicitations adressées le plus souvent par e-mail. Beaucoup renvoient à des demandes d'informations et des demandes de relais d'information (offres d'emploi ou évènements à annoncer notamment).

Mais aussi à des demandes d'intervention plus locales ou des conseils divers, qui mobilisent un temps de travail de l'équipe salariés (voire de membres de l'association) parfois conséquent, notamment :

- **CLS Mont-Saint-Michel** - Intervention pour le lancement du CLS - le 4 juillet 2023 à Avranches
L'occasion de rappeler quelques grands principes : la promotion de la santé / les déterminants de santé et leur impact sur la santé / le rôle des collectivités dans l'écosystème de la santé : l'EPCI, un acteur central de la santé publique / l'articulation des outils CLS/CPTS « Quelles sont les complémentarités ? ».
- **ANCT - ANC'Tour** – le 23 mai 2023 à Paris
Intervention dans le cadre du Village thématique « Participation et engagement citoyen » sur les enjeux de la santé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et la place des habitant·es dans les démarches territoriales de santé.
- **Espace Sud - Martinique** – Juin à décembre – en visioconférence
À la demande de l'intercommunalité Espace Sud, échanges réguliers (en visio) pendant six mois en vue du lancement de la démarche de construction d'un CLS intercommunal.
- **DELPHIS (Groupe d'acteurs du logement social)** – le 6 juillet à Paris
Intervention sur les inégalités sociales et territoriales de santé dans le cadre d'une journée d'échange sur « Transition environnementale... et sociale ? (re)penser les inégalités pour éclairer notre action ».

- **Mission nationale sur les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)** – audition le 6 mars auprès de Agnès Firmin Le Bodo, ministre chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé.
- **Coordination Pas sans nous** – Université populaire des quartiers – 18 mars 2023 – Paris
Fabrique Territoires Santé a animé un atelier consacré à la santé dans les QPV. Après une présentation rapide des enjeux de santé sur ses territoires, une quinzaine de participant·es ont échangé depuis leurs expériences. Déserts médicaux, santé communautaire et santé mentale ont fait partie des thématiques les plus abordées dans cet échange.
- **IREPS Bretagne** – Magazine Horizon pluriel n°39. Ce numéro s'est intéressé aux territoires de la promotion de la santé (<https://promotion-sante-bretagne.org/horizon-pluriel/horizon-pluriel-n39/>). Fabrique Territoires Santé a été interviewée sur les enjeux de l'articulation des dynamiques territoriales de santé.

ASSURER ET DIFFUSER UNE VEILLE DOCUMENTAIRE ET ÉVÉNEMENTIELLE

- **11 newsletters**
La newsletter de Fabrique Territoires Santé présente tous les mois au moins une cinquantaine d'actualités (parutions - en distinguant Politique Nationale / Articles et Ouvrages / Avis et rapports / études et travaux / Podcast - événements, appels à projets, offres d'emploi), ainsi que les actions de l'association pendant le mois.
- **Présence de Fabrique Territoires Santé sur les réseaux sociaux:**
Twitter (X), LinkedIn et la plate-forme de la grande équipe de l'ANCT. Tous les événements et actualités de la Fabrique sont relayés via ses supports : parution de la newsletter, rencontres publications...
 - plus de 1000 nouveaux abonnés sur LinkedIn
 - 98 posts sur Twitter (X) et 985 abonnés

- Depuis mai 2023, une veille documentaire est réalisée mensuellement et un espace dédié à la santé en milieu rural a été créé sur le site internet de l'association dans la rubrique Ressources /Autres ressources thématique

DÉVELOPPER LES MOYENS DE COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION

- Produire des ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territorialisées de santé (base documentaire et réglementaire et base d'expériences) via :
 - L'alimentation des rubriques thématiques du site internet
 - La rubrique : ASV/CLS/CLSM
- Agréger et diffuser des actualités en santé et politique de la ville (lois, publications, événements, appels d'offres ou à communications, offres d'emploi);
- Une rubrique qui signale désormais des webinaires, documentaires et « replays »
- Un site internet et une présence sur les réseaux sociaux
Plus de 700 actualités ont été diffusées sur le site internet et relayées ensuite via la newsletter.

PARTICIPATION À DES GROUPES ET INSTANCES DE TRAVAIL

AXE 4

La présence de l'association dans des groupes de travail, comités de pilotage ou conférences d'une part, ses interventions ou implications dans des instances nationales d'autre part, contribuent à rendre visible les dynamiques territoriales de santé comme modalités d'intervention pertinentes au niveau local, à rappeler/poser la question de la santé dans les travaux et réflexions sur la politique de la ville et/ou «réciproquement» à poser la question de la réduction des inégalités territoriales et les enjeux des quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans les espaces de réflexion de la santé publique.

- **Participation à la Commission Participation citoyenne – ministère de la Politique de la ville**

Depuis sa mise en place, le 6 mars, par Olivier Klein, ministre délégué chargé de la Ville et du Logement, la Fabrique a participé à 16 réunions de travail d'une journée et pris en charge l'organisation d'une journée d'auditions qui a été l'occasion de sensibiliser l'ensemble des membres de la commission aux enjeux de la santé dans les QPV. Ce fut l'occasion d'échanger sur :

- la place des ASV avec l'intervention de Maryse Artaud et Carène Labry - coordonnatrices ASV de la Métropole de Lyon,
- la santé mentale dans les QPV avec l'intervention de Fanny Pastant du CCOMS,
- les discriminations dans l'accès à la santé avec l'intervention de Marion Hullo du Fil à Métisser, Perpignan,
- les centres de santé communautaire avec l'intervention de Gwenaëlle Ferré du Centre de santé de Bron.

- **Conseil National des Villes (CNV) - ANCT**

Présidé par le ou la Premier·ère ministre, le CNV est une instance présente dans la co-construction de la politique de la ville, qui dispose d'une assise scientifique confortée.

Au travers de ses propositions, avis ou recommandations, le CNV concourt à la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de la ville tant dans les domaines de l'habitat que du cadre de vie, de l'éducation, de la santé ou encore de la prévention de la délinquance.

Lilia Santana a été sollicitée pour intégrer le collège des personnalités qualifiées. Elle est membre du CNV depuis le 23 mai 2023 et a participé à ce titre aux réunions de suivi des groupes de travail thématiques (initiés en 2022) sur les premiers mois de l'année 2023 (loi immigration et éducation) et aux assemblées plénières.

Elle y porte les enjeux de santé dans les QPV et l'importance d'une prise en compte de la santé dans toutes les politiques publiques. La proposition d'une auto-saisine sur la santé dans les QPV a été retenue et sera au programme de travail de l'année 2024. Elle donnera lieu à un avis.

- **Lutte contre la stigmatisation en santé mentale**

Groupe de travail – DGS / Psycom

La Fabrique a participé aux travaux du groupe qui en 2023 ont porté sur la construction :

- de pages d'information sur la santé mentale rédigées pour les sites web des ARS
- de pages dédiées à sensibiliser les professionnels des médias : journalistes, blogueurs, communicant·es... accessibles depuis le site du Psycom. <https://www.psycom.org/agir/linformation/journalistes-pour-informer-sans-stigmatiser/>

- **La santé dans les contrats de ville**

Réseau français des Villes-santé OMS

Ce projet piloté par le Réseau français des Villes Santé OMS est financé par la Banque des Territoires dans le cadre d'une interrogation en vue de la prochaine génération des contrats de ville (« Engagements Quartiers 2030 ») et de la manière d'y intégrer les enjeux de santé.

Fabrique Territoires Santé a, à ce titre, participé à trois temps d'échanges organisés en visioconférence autour des actions de santé dans les QPV : comment renforcer l'intégration de la santé dans les contrats de ville ?

- Le 27 juin : La médiation en santé dans les QPV
- Le 17 octobre : La Santé-environnement dans les QPV
- Le 10 novembre : Ce fut notamment l'occasion de réaffirmer la nécessaire mobilisation du droit commun et l'articulation avec la politique de la ville, entre CLS et ASV.

En outre, la Fabrique a participé et est intervenue à la Journée de synthèse à Strasbourg le 26 avril 2023. (cf 1.2).

- **Accompagnement d'un réseau de collectivités promotrices de santé en Seine-et-Marne**

Ce projet porté par l'ARS 77 avec l'appui de Promotion Santé Île-de-France et Pas de Coté en santé porte l'enjeu d'acculturation des élu·es sur les sujets de santé publique et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Fabrique Territoires Santé a été sollicitée pour participer au comité de suivi au titre de son expertise sur cette question et a ainsi participé à :

- deux réunions du comité de suivi
- des temps d'échanges en amont avec l'équipe de Promotion Santé Île-de-France
- des temps de travail sur l'élaboration de documents de sensibilisation

- **Comité de pilotage national de lutte et de prévention des discriminations en santé – Migration Santé Alsace**

Pour la troisième année consécutive, Fabrique Territoires Santé a suivi des travaux du comité de pilotage et relayé les informations et outils élaborés dans le cadre du projet.

**FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT
ET L'AMÉLIORATION DES
DÉMARCHES TERRITORIALES
DE SANTÉ EN MILIEU RURAL**

AXE 5

Dans le cadre d'une convention signée fin 2022 pour une action conduite en 2023, avec le programme Politique d'aménagement du territoire de l'ANCT (et en lien avec la DGS), Fabrique Territoires Santé a initié cette année un nouveau projet visant à favoriser le développement et l'amélioration des démarches territoriales de santé en milieu rural.

- Un groupe de travail réunissant trente-six membres dont le directeur général de l'ARS Occitanie et sa conseillère médicale, trois élus locaux membres d'associations d'élus (ESPT et AMRF) et trente professionnel·les en charge de la coordination et l'animation de démarches territoriales de santé en milieu rural, CLS et CLSM.

Le groupe de travail s'est réuni à 6 reprises entre mars et décembre 2023, pour définir sa feuille de route puis pour échanger sur les 5 thématiques retenues : les déterminants de la santé, la prévention, la participation des habitants, la santé mentale, la santé environnementale.

- Des fiches synthétiques visant à sensibiliser les élu·es et les équipes qui les accompagnent, et à leur proposer des repères pour mener des politiques locales de santé, ont été élaborées collectivement.
- Cette démarche se poursuivra en 2024 et dans le cadre d'une seconde convention, qui permettra l'élaboration de deux nouvelles fiches thématiques – dédiées à l'alimentation et à la santé des jeunes – et l'organisation de deux rencontres régionales et un webinaire de clôture.
- Une veille documentaire est réalisée mensuellement et un espace dédié à la santé en milieu rural a été créé sur le site internet de l'association dans la rubrique Ressources /Autres ressources thématique
<https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/autres-ressources-thematiques/ruralite/>

VIE ASSOCIATIVE

Fabrique Territoires Santé s'appuie sur la mobilisation de 27 membres adhérents (18 personnes morales et 9 personnes physiques) parmi lesquels des collectivités locales, des associations, des coordonnateur·rices, des élu·es, et des chercheur·es. Mais au-delà des adhérent·es, la vie associative de la Fabrique s'appuie également sur la mobilisation d'un réseau beaucoup plus large de personnes qui participent dans les groupes de travail thématiques et temps d'échanges.

Fabrique Territoires Santé fonctionne avec une vie associative soutenue: en plus de son Assemblée générale annuelle, les administrateur·rices se sont réunis cinq fois en 2023 et les membre du bureau sept fois. Outre les fonctions d'administration de l'association, les administrateurs et administratrices sont aussi régulièrement mobilisés dans des groupes de travail internes, des actions de formations et des interventions.

La diversité de la composition du Conseil d'administration est une marque de fabrique de l'association. Elle permet d'obtenir une bonne représentativité des acteur·rices impliqués dans les démarches locales de santé, tout en étant une source ascendante riche d'informations sur les situations régionales et départementales. Ainsi, le Conseil d'administration de Fabrique Territoires Santé permet de réunir régulièrement des:

- coordonnateur·rices ASV, CLS et CLSM,
- animateur·rices régionaux des ASV et CLS,
- professionnel·les de santé publique (municipaux et associatifs),
- centres de ressources politique de la ville,
- partenaires associatifs (élu·es, santé publique, santé communautaire).

LISTE DES ADMINISTRATEURS

Personnes physiques

Viviane BAYAD	Ex-cheffe de projets nationaux transverses, CNFPT Grand Est
Catherine BERNARD	Directrice de projets, URPS AURA
Nathalie CHRISTOL	Chef de service Conseil départemental 94
Sandra ESSID	Ex-coordonnatrice CLS/CLSM
Didier FEBVREL	Ex-médecin de santé publique
Bénédicte MADELIN	Ex-directrice Centre de ressources
Chantal MANNONI	Médecin de santé publique
Catherine RICHARD	Ex-agente de l'État politique de la ville et santé
Aïssatou TRAORÉ	Cheffe de projet politique de la ville

Personnes morales

CCOMS	Fanny PASTANT / Jean-Luc ROELANDT, Chargée de mission et coordinatrice nationale des CLSM / directeur CCOMS
Ville de Saint-Denis	Karine BISSON, Cheffe de projet offre de soins/ santé des femmes
CRES PACA	Cynthia BENKHOUCHA, Chargée de projets en charge de l'animation régionale des dynamiques territoriales de santé
ESPT	Gilbert HANGARD, Président – élu Albi
ILHUP	Carole JOSEPH, Responsable Partenariat
Institut Renaudot	Philippe LEFEBVRE, Président
IREPS Aquitaine	Arnaud WIEHN, Chargé de mission Santé et Territoires
Labo Cités	Marion POLLIER, Chargée de mission
Pôle ressources ^o	Noémie SIEFERT, Chargée de mission coopération territoriale et innovation sociale
Profession Banlieue	Elsa MICOURAUD, Chargée des questions de santé

La mise en œuvre opérationnelle des activités de Fabrique Territoires Santé en 2023 a été assurée par une équipe salariée de deux personnes à temps plein:

- Lilia Santana, Chargée de développement et de coordination;
- Romain Talvas, jusqu'en août 2023, puis Margaux Fête depuis le mois de décembre ont assuré le poste de Chargée de projets Capitalisation et Communication.

^o Pôle ressources Ouest francilien



www.fabrique-territoires-sante.org
contact@fabrique-territoires-sante.org

Campus Condorcet
5 cours des Humanités
93322 AUBERVILLIERS

Twitter – @FabTerrSante
Siret – 537 674 707 00048